

N° d'article de la LMEC	Description
2012	Systèmes d'armement à énergie cinétique et à grande vitesse, et autres composantes connexes.
2013	Équipement blindé ou de protection comme les gilets pare-balles, les casques militaires, les vêtements appropriés pour la neutralisation des bombes et autres composantes connexes.
2014	Équipement spécialisé pour l'entraînement militaire ou la simulation de scénarios, comme les entraîneurs informatisés, les simulateurs de vol et de conduite, et les composantes et accessoires.
2015	Équipement d'imagerie ou de contre-mesures, y compris le matériel photographique et d'imagerie thermique et les composantes spécialement conçues.
2016	Pièces forgées, moules et produits semi-finis spécialement conçus pour les articles appartenant aux catégories 2001, 2002, 2003, 2004, 2006 et 2010.
2017	Équipement divers, banques de données techniques, appareils de plongée, équipement de construction et d'ingénierie sur le terrain conçu spécialement pour usage militaire, équipement de robotique et composantes.
2018	Équipement et technologie pour la production d'articles du Groupe 2.
2019	Systèmes d'armes à énergie dirigée et leurs contre-mesures.
2020	Équipement cryogénique et supraconducteur, et autres composantes et accessoires spécialement conçus.
2021	Logiciels spécialement conçus pour usage militaire (anciennement 2024).
2022	Technologie.